**

*Décembre 2021*

**Termes de référence pour la mobilisation d’un(e) consultant (e) en équipements biomédicaux dans le cadre du Programme d’Appui au renforcement du système de santé – PASA2 en Guinée financé par l’Union européenne, la France et l’Allemagne**

**Référence :** Consultant (e) en équipements biomédicaux dans le cadre du projet PASA2 – volet infrastructures, équipement, maintenance

**Domaine :** Santé / Renforcement des systèmes de santé

**Intitulé du poste :** Expert court terme – Volet infrastructures, équipement, maintenance

**Pays :** Guinée

**Durée de la mission :**  20 jours ouvrés, comprenant 1 déplacement en Guinée

1. **CONTEXTE**

**Présentation Expertise France**

Expertise France est l’agence publique de la coopération technique internationale.

L’agence intervient autour de quatre axes prioritaires :

* Gouvernance démocratique, économique et financière ;
* Stabilité des pays en situation de crise / post-crise et sécurité ;
* Lutte contre le dérèglement climatique et développement urbain durable ;
* Renforcement des systèmes de santé, protection sociale et emploi.

Dans ces domaines, Expertise France **assure des missions d’ingénierie et de mise en œuvre de projets** de renforcement des capacités, de mobilisation de l’expertise technique ainsi qu’une fonction d’ensemblier de projets faisant intervenir de l’expertise publique et des savoir-faire privés.

Avec un volume d’activité de **237 millions d’euros** en 2020, plus de **500 projets**en portefeuille dans plus de **100 pays**, Expertise France inscrit son action dans le cadre de la politique de solidarité, d’influence et de diplomatie économique de la France.

**Le département Santé d’Expertise France en Guinée**

Expertise France est présente en Guinée depuis 2015 dans le secteur de la santé. L’agence a mis en œuvre un portefeuille important de projets post-Ebola sur fonds français et européens, en faveur de la sécurité sanitaire internationale (lutte contre les maladies à potentiel épidémique, prévention et contrôle des infections en milieu hospitalier, renforcement des capacités des laboratoires). L’agence met actuellement en œuvre plusieurs projets dont la réorganisation des urgences hospitalières, la prévention et contrôle des infections et le renforcement du système de santé (PASA2).

**Description du projet PASA2 en Guinée**

Le Programme d'appui au renforcement du système de santé en Guinée (PASA2), financé par l'Union européenne (11ème FED), cofinancé par l'Allemagne et par la France, est financé en gestion déléguée et mis en œuvre par deux agences d'Etats-membres de l'Union européenne, GIZ et Expertise France. Le projet est mis en œuvre du 1er novembre 2019 au 27 février 2023 (40 mois).

Le projet PASA2 vise à renforcer la gouvernance du secteur de la santé afin d'améliorer l'accès de la population à des soins de santé de base de qualité, permettre d’améliorer la santé maternelle et infantile ainsi que sa résilience aux crises épidémiologiques.

Le projet apporte un appui à deux niveaux : au niveau central à Conakry, et au niveau déconcentré dans 6 préfectures de la région de Nzérékoré et deux préfectures avoisinantes (Kissidougou, Kérouané).

Expertise France est en charge des activités de renforcement de la gouvernance dans le champ de la gestion financière du Ministère de la santé (volet 1), en collaboration avec la GIZ qui travaille sur les ressources humaines et la coordination du secteur santé. Expertise France est également en charge de l’amélioration des infrastructures sanitaires, de l’équipement et de la maintenance dans la zone cible (volet 5), en lien avec la GIZ sur la demande et l’offre de soins (volets 2, 3, 4).

Les activités du volet 5 sur les infrastructures, les équipements et la maintenance du Ministère de la santé portent sur les trois axes suivants :

* l’appui institutionnel au SNIEM au niveau central, pour une meilleure gouvernance des infrastructures ;
* le renforcement des capacités de maintenance dans la zone cible ;
* les investissements en infrastructures et en équipements sur une liste de structures sanitaires dans la zone cible pour améliorer la couverture sanitaire.

La revue des normes nationales en infrastructures et en équipements a été faite avec l’appui du PASA 2 en juillet 2021.

Dans le cadre de l’axe investissements, il est prévu la construction et la réhabilitation de plusieurs sites (hôpitaux préfectoraux, centres de santé ruraux, centres de santé urbains) en infrastructures et l’acquisition d’équipements biomédicaux.

Ces structures doivent ensuite être équipées en équipements médicotechniques, selon les normes nationales à jour. Un appel d’offres est prévu pour procéder à cet achat d’équipements.

Dans le cadre de cette activité d’achat d’équipements et de la finalisation du document de normes, Expertise France recrute un(e) consultant(e) :

**Un(e) Consultant(e) en équipements biomédicaux**

1. **SITUATION/ POSITION**

Le(a) Consultant(e) en équipements biomédicaux est placé(e) sous la responsabilité hiérarchique du responsable national du volet infrastructures, équipement, et maintenance.

**Objectif général**

Il/elle sera chargé(e) d’accompagner :

* la finalisation des normes nationales en équipements biomédicaux ;
* l’acquisition de nouveaux équipements pour les structures en cours de construction/réhabilitation.

**Objectifs spécifiques**

* procéder à des éventuelles corrections sur le fichier des normes en équipements en tenant compte des normes du Paquet Minimum d’Activités (PMA) /Paquet Complémentaire d’Activités (PCA) ;
* finaliser la liste en équipements des normes suivant le niveau de district sanitaire (PS, CSR, CSU, CSA, CMC, HP) ;
* apporter des contributions techniques sur le document de normes et standards en infrastructures et équipements ;
* proposer un plan d’équipements en tenant compte des équipements existants, des normes et du contexte local ;
* définir les termes de référence et les spécifications techniques pour l’acquisition des équipements des structures en construction/réhabilitation ;
* procéder à l’allotissement des besoins d’acquisition et de maintenance d’équipements pour la rédaction des marchés ;
* apporter un soutien aux réponses aux questions techniques des soumissionnaires.
* participer à l’analyse technique des soumissions à l’issue de la période de consultation.

**Livrables attendus**

* Le document des normes en termes d’équipements corrigé et harmonisé ;
* Le cahier des charges technique du DAO et les spécifications rédigées ;
* Le PV d’analyse technique des offres est élaboré ;
* Un rapport de mission est fourni.

**Planning indicatif et lieu de la consultance :**

La durée de la consultance est de **20 hommes-jours**, à partir du 14 février 2022. Il est prévu du travail à distance et 1 missions à Conakry.

Le calendrier prévisionnel se présente comme ci-après :

* Finalisation de la liste des équipements des normes – **à distance**,5 jours : 14 au 18 février 2022 ;
* Elaboration du Cahier des charges :
* **à distance**, 10 jours : du 02 au 13 mai 2022 ;
* Analyse technique – **à Conakry**, 5 jours : du 05 au 09 septembre 2022.

**Langue**

Français

1. **PROFIL SOUHAITE**

**Formation et expériences**

* Diplôme d’ingénieur biomédical, et/ou autre(s) discipline(s) connexe(s) ;
* Expertise technique confirmée dans le domaine de l’équipement et de la maintenance à l’international de trois ans au moins, en particulier dans des pays qui présentent une organisation des systèmes de santé similaire à celui de la Guinée ;
* Expérience de la gestion de la maintenance confirmée ;
* Avoir participé à au moins trois projets dans l’acquisition, l’installation et la maintenance des équipements médicaux pour des structures sanitaires équivalentes ;
* Expertise dans des systèmes de santé en Afrique subsaharienne sera un atout ;
* Interdisciplinarité un atout (architecture, ingénierie, infrastructures, eau/assainissement, gestion des déchets, énergie, santé publique, équipement biomédical, maintenance, marchés publics…) ;
* Bonne connaissance des systèmes de santé en Afrique subsaharienne, du fonctionnement des établissements sanitaires à différents niveaux de la pyramide sanitaire (PS, CSR, CSU, CSA, CMC, hôpitaux de district) ;
* Expérience réussie d’au moins trois missions similaires.

**Documents à fournir par l’expert**

* CV, dont 3 références en lien avec la mission ;
* Offre technique incluant la démarche méthodologique ;
* Un programme de travail ;
* Offre financière détaillée ;
* Disponibilités.

1. **BUDGET ET REMUNERATION**

L’offre financière de l’expert sera revue et analysée sur la base des grilles de rémunération d’Expertise France, qui se réserve le droit de négocier le montant.

La rémunération sera basée sur la soumission et l’acceptation des livrables et sur le nombre de jours travaillés avec fourniture des pièces justificatives correspondantes.